



Table ronde – 27 octobre 2018 Femmes en mixité : De la théorie à la pratique !

Nous voulons commencer par reconnaître que les terres sur lesquelles nous sommes réunies sont situées en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Ce territoire est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreux peuples autochtones. Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka (Mohawks) comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Nous voulons les remercier de nous y accueillir

Au programme :

- Animation : Carole Benjamin de la Table des groupes de femmes de Montréal.
- Présentation du projet mené par la FFQ et lancement d'une brochure pour les membres de la FFQ : Caroline Jacquet
- Introduction à l'intersectionnalité : Lourdenie Jean
- Comité femmes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec : Sylvie Pouliot
- Syndicat des travailleurs et travailleuses du CIUSSS du Centre Sud de l'Île de Montréal (STTCCSMTL-CSN) : Marlene Figueroa

Introduction par Caroline Jacquet, FFQ

L'objectif principal de cette table ronde est de présenter la participation des femmes dans les milieux mixtes et de lancer une brochure qui explique le projet, et les obstacles que rencontrent les femmes dans les milieux mixtes. Le projet est financé par Condition féminine Canada.

-> Comment travailler pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les milieux mixtes dit progressistes (plus particulièrement organismes communautaires et syndicats) ?

-> Pourquoi est-ce que cette égalité est si difficilement réelle au sein des organismes qui ont déjà fait une réflexion politique sur les questions de justice sociale ?



Les étapes du projet, décidé en collaboration avec l'organisme subventionnaire, sont les suivantes :

1. Mettre en place un projet de recherche au sein des différents organismes (2017-2018)
2. Retenir les meilleures pratiques et mettre en place des plans d'action avec nos deux partenaires (le FCPASQ et le STTCCSMTL-CSN) (2018-2019)
3. Diffuser ces bonnes pratiques au sein des organismes mixtes progressistes (2019-2020)

Dans les milieux mixtes, les femmes rencontrent encore continuellement des obstacles. C'était d'ailleurs un constat unanime lors du Groupe de discussion organisé en mai 2018 par la FFQ : les femmes ont le sentiment d'être en lutte permanente, de recommencer, d'être épuisées de toujours tenter de trouver de nouvelles stratégies. **La constatation principale est qu'il n'y a pas de bonnes pratiques magiques, les féministes qui se battent depuis longtemps le savent : les rapports des systèmes d'oppression systémique et d'exploitation sont totalement imbriqués.**

Par exemple : les femmes portent encore la charge domestique à la maison, car le système d'exploitation fait que les hommes tirent profit du travail domestique des femmes. Les hommes peuvent donc plus facilement militer et/ou d'autres femmes ont les moyens financiers de se décharger du fardeau sur d'autres femmes.

De même, le système migratoire canadien maintient des femmes travailleuses domestiques dans des situations d'exploitation (femmes pas toutes touchées de la même manière). La société est organisée de manière à discriminer des personnes en situation de handicap. C'est l'organisation sociale fait que les personnes en situation de handicap le deviennent, et tout ceci crée des systèmes d'exclusion.

Nous savons qu'il est beaucoup plus complexe et long comme travail que de produire un seul guide de bonnes pratiques.

La société et nos organismes mixtes progressistes sont en lien l'un avec l'autre et reproduisent les problématiques que l'on trouve à l'extérieur.



->Très bien de travailler à ce qu'il y ait une plus grande participation des femmes dans les instances décisionnelles mais voir à la base pourquoi certains secteurs sont fermés aux femmes

-> Les politiques en santé, et notamment les fusions dans le secteur de la santé ont eu des impacts directs sur les syndicats. Plus grande centralisation donc moins de ressources.

-> Inégalités reproduites dans les organismes ont des impacts sur la société également par le biais de nos représentants et élus qui, s'ils ne représentent qu'une catégorie de la population ou de femmes, ce ne sont que leur lutte qui les concernent qui seront les plus médiatisés. Ex : grève de 2012 ; marginalisation des étudiants étrangers.

Présentation de la brochure :

La brochure rassemble toutes les questions qu'il faut se poser pour comprendre pourquoi est-ce que ça ne fonctionne pas, ainsi que des pratiques favorisant la prise de conscience des exclusions.

Nous nous sommes rendues compte qu'une seule pratique n'était jamais la solution. Par exemple vis à vis de la mise en place de comité femmes : l'organisme considère souvent que c'est la responsabilité du comité femme de gérer les enjeux féministes. Ces enjeux sont d'ailleurs souvent secondarisés, vu de manière mineure. De même, il est probable que le comité femme serve les femmes majoritaires dans l'organisme.

Il faut donc avoir des solutions globales et essayer d'agir à tous les niveaux pour toutes les femmes si l'on veut éviter de reproduire des pratiques excluantes.

Intervention de Lourdenie Jean

L'intersectionnalité en milieux mixtes – définition du concept

Ce concept féministe de l'intersectionnalité consiste à prendre en considération tous les systèmes d'oppression, toutes les différentes discriminations qui existent en ce moment, et de les percevoir comme un tout. Ce concept voit les oppressions de manière imbriquée, et n'établit pas de hiérarchie entre les luttes et les discriminations.



L'intersectionnalité est nommée pour la première fois par la juriste Kimberly Crenshaw, qui réalise que les cas des femmes noires n'avancent pas de la raison qu'elles étaient des femmes, et qu'elles étaient Noires.

Le besoin de considérer les différentes réalités des femmes, notamment racisées, est un travail qui date depuis plusieurs années, notamment avec des mouvements féministes.

Les femmes Noires tendent davantage à être invisibilisées, autant à l'intérieur de milieux Noirs car les hommes sont présents, et de milieux de femmes, car des blanches sont présentes. L'intersection vient du genre et de la race, mais peut être applicable à des situations similaires. Les discriminations s'intersectionnent également selon l'orientation sexuelle ou la classe par exemple.

Il y a une certaine ironie aujourd'hui de voir le concept de l'intersectionnalité mis en avant dans les milieux universitaires, sans que les femmes noires soient mises de l'avant en même temps. Il est fort probable que les groupes majoritaires engagés reproduisent une certaine dynamique oppressante.

Intervention de Sylvie Pouliot, Comité femmes du Front commun des personnes assistées sociales du Québec.

Le Front commun s'assure des rapports égaux hommes/femmes dans les actions quotidiennes.

Le comité femme est impliqué au sein de la FFQ, des déléguées participent d'ailleurs à l'AG de la FFQ. Il y a beaucoup de côtés positifs de l'implication du Front commun à la FFQ. Nous tenions cependant à notifier qu'il est parfois difficile pour les femmes de s'impliquer à l'AG de la FFQ et de comprendre les enjeux, le vocabulaire utilisé etc... De plus, certaines femmes ont ressenti de la violence à certaines réunions.

Pourquoi le Front commun a décidé d'embarquer dans le projet ? Pour soutenir et continuer de travailler sur ces sujets avec la FFQ. Le Front commun va finaliser un Code de vie permettant à sensibiliser toutes les personnes agissant en son sein et il va travailler à mettre en place des Comités femmes dans ses groupes



membres. Une brochure expliquant comment mettre en place un Comité femme intersectionnel sera créée.

Intervention de Marlène Figueroa, Syndicat des travailleurs et travailleuses du CIUSSS du Centre Sud de l'Île de Montréal

Suite à la loi 10 qui a amené la réorganisation dans le secteur de la santé, 11 établissements ont fusionné ensemble, et intégré un 12^{ème} vers novembre 2017. Toutes les organisations syndicales individuelles ont dû alors se réorganiser. Lors de la création, l'exécutif était de 7 personnes, avec seulement 2 femmes. Première réponse que nous avons donné : il faut que ça change.

La complexité et le travail à faire étaient très lourd, car il n'y avait pas assez de place pour les femmes, et les femmes elles-mêmes ne souhaitaient pas s'engager. Il n'y avait d'ailleurs auparavant aucune comptabilisation locale de la présence des femmes au sein des assemblées et instances.

Nous avons décidé de mettre en place un système de garderie, de modifier les statuts et règlements, et de créer un poste qui s'occupe de la condition féminine. La personne est présente principalement pour pouvoir avoir ce regard spécifique sur le rôle des femmes dans l'organisme, les aide à voir comment elles peuvent assister aux AG, pour qu'elles puissent s'impliquer d'avantage, et fait remonter les problématiques qu'elles trouvent dans le réseau, notamment sur les horaires adaptés par les employeurs et éviter les pénalités.

Les activités de mobilisation seront multiples : une brochure, des outils de conciliation famille/travail/étude, des fiches accessibles sur le rôle et les responsabilités des élu.e.s, des entretiens avec des élues femmes, de l'incitation des femmes à participer à plusieurs activités de la journée du 8 mars, 4 kiosques dans les plus grands établissements permettant d'aborder ces questions et de mettre en lumière les brochures et outils etc



Période d'échanges avec les participantes

Intervention -> La brochure peut être utilisée même dans les groupes de femmes par rapport à l'exclusion de certaines femmes marginalisées ? Oui, clairement

Intervention -> Intersectionnalité race & genre très visible, puis on voit apparaître les questions de situation de handicap ou d'orientation de genre, et très peu la question des classes sociales. La question de la pauvreté et/ou des classes sociales ne sont pas forcément intégrées au sein de la question de l'intersectionnalité. On a la sensation que ça peut être hiérarchisé, qu'en pensez vous ?

Réponse : les premières marginalisées sont la plupart du temps les femmes racisées, et les conditions qui peuvent créer la pauvreté chez les femmes blanches sont souvent différentes. Mais bien sûr, il n'y a pas de hiérarchie à déterminer entre les souffrances, simplement, lorsque des femmes blanches souffrent et sont discriminées par un problème social, il est fort probable que les femmes noires le subissent tout autant, en plus de nombreux autres problèmes sociaux. (Blanchité de l'intersectionnalité -> article à lire)

Intervention -> L'intersectionnalité permet de statuer sur quel soin on peut donner à quelqu'un, autant dans une question de classe sociale que dans une question raciale. Ce concept est en mouvement, qui redevient un peu moins universitaire quand il est appliqué dans le milieu du soin et de l'enseignement. Important de le renommer : soin qu'on apport aux autres, et voir le positif de l'intersection, ça se voulait pas être un concept universitaire ou extrêmement imposant.

Intervention -> Est ce que au sein du Front commun ce sont majoritairement des femmes qui sont impliquées dans ces questions d'égalité ? Quel rapport à la mixité ? Comment on travaille ces questions-là avec les hommes ?

Réponse : le Front commun est constitué de groupes qui ont des réalités différentes, mais on travaille la question des conditions féminines avec des hommes.



Intervention -> Quelle ouverture à la mixité pour travailler les questions concernant l'égalité au sein du mouvement syndical ?

Réponse : ces milieux sont totalement ouverts aux hommes dans les syndicats.

Intervention -> Dans mon syndicat, le milieu est constitué majoritairement de femmes et il y a quand même des réticences à mettre en place des comités de femmes.

On note une grande frilosité par rapport à la non-mixité au sein des différentes réunions avant les événements. Il y a clairement des difficultés à prendre sa place mais également à la laisser !! On peut également se poser la question de la participation des femmes dans les milieux de jeunes ?

Il est nécessaire de s'assurer de ne pas reproduire certaines dynamiques qu'on peut vivre en tant que femmes, envers d'autres femmes qui peuvent vivre d'autres discriminations, au sein de nos différents mouvements.